



BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 174.999 €	Forfait de 9.600 €
175.000 € à 349.999 €	7,2 %
350.000 à 499.999 €	6 %
500.000 € et plus	4,8 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat.

HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	Indice ALUR au m ² selon zone concernée * + 3 €/m ² pour l'établissement de l'état des lieux

* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m²
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m²
- Hors zone (reste du territoire) 8 €/m²



BAREME HONORAIRES HT POUR LA VENTE LOCAUX COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL CESSION DE COMMERCE ET/OU ENTREPRISES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 174.999 €	Forfait de 8.000 €
175.000 € à 349.999 €	6 %
350.000 € à 499.999 €	5 %
500.000 € et plus	4 %

HONORAIRES HT POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL

5 % du montant total des loyers des 3 premières années.

Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial ni l'état des lieux.